



## GARANTIE DÉCENNALE

*Guide pratique de l'immobilier neuf*

### Qu'est-ce que la Garantie Décennale ?

La Garantie Décennale est une garantie légale obligatoire qui protège le propriétaire d'un logement neuf pendant 10 ans à compter de la réception des travaux. Elle couvre les dommages importants qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou rendent le logement impropre à sa destination.

### Quels dommages sont couverts ?

- Fissures importantes affectant la structure du bâtiment
- Affaissement de plancher
- Défauts d'étanchéité majeurs
- Infiltrations importantes en toiture ou façade
- Problèmes de fondations
- Défauts compromettant la solidité du bâtiment
- Désordres rendant le logement inhabitable ou inutilisable

### Ce que la garantie ne couvre pas

La garantie décennale ne couvre pas les défauts esthétiques, l'usure normale des matériaux, les dommages liés à un mauvais entretien ou les équipements dissociables du bâtiment couverts par la garantie biennale.

### Comment faire jouer la garantie ?

En cas de sinistre relevant de la garantie décennale, le propriétaire peut déclarer le dommage à son assurance dommages-ouvrage lorsqu'elle existe, ou directement aux entreprises et assureurs concernés afin d'obtenir la prise en charge des réparations.

#### À RETENIR

Durée : 10 ans après la réception des travaux.

Protection : les dommages affectant la solidité ou l'usage du logement.

Objectif : sécuriser durablement votre investissement immobilier.

## **NÉO SÉLECTION**

Votre expert en immobilier neuf

Prix directs promoteur • Sans frais d'agence • Accompagnement personnalisé